



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE
Bureau du foncier agricole

Affaire suivie par :
Marie Chauvot
Tél. : 01.60.76.32.40
Fax. : 01.60.76.33.81
Mél : ddt-sea@essonne.gouv.fr

Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

Compte rendu de la séance du 17 mars 2017

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 9 mars 2017, s'est réunie le 17 mars 2017, à Villabé (91), sous la présidence de M. RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant Madame la Préfète.

1) Membres de la commission

1.1 Membres présents :

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant la Préfète de l'Essonne ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France ;
- M. Didier BERTHELOT, représentant l'Union des syndicats Coordination Rurale d'Île-de-France Ouest ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les établissements publics de coopération intercommunale ;
- M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le Conseil Départemental de l'Essonne ;
- M. Jean-Luc CURAT, adjoint au maire de Saclay, représentant les maires ;
- M. Florian GIRAUD, chef du service économie agricole, représentant la direction départementale des territoires ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest, et la SAFER (voix consultative) ;
- M. Denis MAZODIER, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement » ;
- M. Philippe MORCHOISNE, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest.

1.2 Pouvoirs

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant la Préfète de l'Essonne dispose d'un pouvoir de M. Pascal MARTIN, représentant l'Agence de l'Office National des Forêts Ile-de-France Ouest (voix consultative), et des pouvoirs de Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des Notaires de l'Essonne et de M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les établissements publics de coopération intercommunale, lors de l'examen du PLU d'Auvernaux et de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité de PLU de la commune de Boissy-sous-Saint-Yon ;

- M. Denis MAZODIER, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement », dispose d'un pouvoir de Mme Pauline CARRAI, représentant l'association « NaturEssonne » et de M. Dominique HÉBERT, représentant du réseau AMAP Île-de-France ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les établissements publics de coopération intercommunale, dispose d'un pouvoir de Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des Notaires de l'Essonne lors de l'examen des PLU des communes de Igny, Nozay, Saint-Hilaire, d'un Permis de Construire sur la commune d'Abbéville-la-Rivière ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest dispose d'un pouvoir de M. Pierre-Edouard GUILLAIN, représentant l'Agence de l'Office National des Forêts Ile-de-France Est (voix consultative) ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France, dispose d'un pouvoir de M. Denis MAZODIER, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement » lors de la présentation du PLU d'Auvernaux et de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité de PLU de la commune de Boissy-sous-Saint-Yon.

1.3 Membres absents et/ou excusés :

- Mme Nina FERNANDEZ, représentant l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France ;
- M. Nicolas HOTTIN, représentant des Jeunes Agriculteurs ;
- M. Thierry LANOE, représentant la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France ;
- M. Patrick OLLIER, président du Conseil de la Métropole du Grand Paris ;
- M. Fabien PIGEON, représentant les propriétaires de foncier agricole ;
- M. Olivier RUSSEIL, représentant l'INAO ;
- M. Christian SHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires.

2) Invités à titre d'expert

- Mme Julie OZENNE du réseau AMAP Île-de-France ;
- Mme Adèle MAISTRE de la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest ;
- M. Bastien DOUMAS, de la direction départementale des territoires de l'Essonne lors de la présentation du PLU de Nozay ;
- Mme Chloé HARDOUIN, de la direction départementale des territoires de l'Essonne lors de la présentation des PLU des communes de Cerny, Auvernaux, Saint-Hilaire, d'un Permis de Construire sur la commune d'Abbéville-la-Rivière, et de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité de PLU de la commune de Boissy-sous-Saint-Yon ;
- Mme Estelle KUHN, de la direction départementale des territoires de l'Essonne, lors de la présentation du PLU de la commune de Saint-Hilaire ;
- Mme Dominique PERSICI, de la direction départementale des territoires de l'Essonne, lors de la présentation du PLU de la commune d'Auvernaux ;
- Mme Céline PLAT, de la direction départementale des territoires de l'Essonne, lors de la présentation des PLU des communes de Igny et Nozay ;
- M. Baddredine REKIK, de la direction départementale des territoires de l'Essonne, lors de la présentation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité de PLU de la commune de Boissy-sous-Saint-Yon ;
- Mme Jocelyne SELVA, de la direction départementale des territoires de l'Essonne, lors de la présentation du PLU de la commune de Cerny ;
- M. Henri VACHER et Mme Marie CHAUVOT, de la direction départementale des territoires de l'Essonne.

3) Quorum et ordre du jour

M. Yves RAUCH constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Ordre du jour :

a) Compte rendu et fonctionnement de la commission : le compte rendu de la séance du 3 février 2017 est validé ; en questions diverses, le passage ou le non passage du dossier de modification n°2 du PLU du Plessis-Pâté est soumis à l'ordre du jour. Ce dossier concerne une zone AU déjà inscrite au sein du PLU approuvé par délibération du conseil municipal du 17 décembre 2012. Ce PLU a fait l'objet d'un avis

favorable de la Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (antérieure à la CDPENAF) le 5 juillet 2012. Le secteur concerné est également bien identifié au sein de la Déclaration de Projet (DP) valant mise en compatibilité du SCoT de la Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne comme un futur site d'accueil d'activités économiques. Cette DP a été étudiée en CDPENAF lors de la séance du 29 septembre 2016 et a reçu un avis favorable de la commission. Ce type de dossier peut être examiné par la CDPENAF mais ne constitue pas un cas de saisine obligatoire de la CDPENAF (art. L.112-1-1 du Code rural et de la pêche maritime). À l'unanimité, ce dossier fera l'objet d'un courrier de réponse et non d'un passage en séance de CDPENAF 91 ;

- b) Étude du PLU de Nozay ;
- c) Étude du PLU d'Igny ;
- d) Étude d'un Permis de Construire sur la commune d'Abbéville-la-Rivière ;
- e) Étude du PLU de Cerny ;
- f) Étude du PLU de Saint-Hilaire ;
- g) Étude du PLU d'Auvernaux ;
- h) Dossier de déclaration de projet (DP) emportant mise en compatibilité de PLU de la commune de Boissy-sous-Saint-Yon.

4) Ont présenté leur projet devant la commission :

- PLU de Nozay : M. Paul RAYMOND (Maire), M. Fabian LOWCZYK, Directeur général des services, Mme Géraldine CADET, responsable du service urbanisme, représentant la mairie de Nozay, et Mme Marie HAGRON et M. Stéphane RODRIGUES, représentants du bureau d'études A4+A ;
- PLU d'Igny : Mme Annie ALDEBERT, Adjointe au maire en charge de l'urbanisme, et Mme Tiphaine RODRIGUEZ, responsable de l'urbanisme et des activités économiques, représentant la mairie d'Igny, et M. Jean-Baptiste AUSTRUY du bureau d'études Espace Ville ;
- PLU de Cerny : M. Philippe ROTTEMBOURG, Adjoint au maire en charge du Plan Local d'Urbanisme et Mme Marion SERVAIS, responsable du service urbanisme, représentant la mairie de Cerny ;
- PLU de Saint-Hilaire : M. Stéphane PRADOT (Maire), et M. Christian DROUIN, conseiller municipal représentant la mairie de Saint-Hilaire et Mme Véronique TAUZIN, du bureau d'études Verdi ;
- PLU d'Auvernaux : M. Wilfrid HILGENGA (Maire), et M. Nicolas GALPIN, conseiller municipal représentant la mairie d'Auvernaux et Mme Pascale PEQUIGNOT, du cabinet d'études Ingspaces ;
- Déclaration de projet (DP) avec mise en compatibilité de PLU de Boissy-sous-Saint-Yon : M. Maurice DORIZON (Maire), représentant la mairie de Boissy-sous-Saint-Yon.

À Évry, le - 5 AVR. 2017
Le président de la CDPENAF,


Yves RAUCH

Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :
<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>